

# Aide sociale à l'enfance

<b>Responsable du traitement</b>	Département des Deux-Sèvres
<b>Coordonnées du responsable de traitement</b>	Mail Lucie Aubrac CS 58880 -79028 Niort Cedex Tel : 05 49 06 79 79
<b>Coordonnées du DPD/DPO</b>	Mail Lucie Aubrac CS 58880 -79028 Niort Cedex Tel : 05 17 18 81 93, dpo@deux-sevres.fr
<b>Service(s) gestionnaire(s) ou concerné(s)</b>	ASE
<b>Finalités du traitement</b>	
<b>Finalité 1</b>	<i>Soutien matériel, éducatif et psychologique tant aux mineurs et à leur famille ou à tout détenteur de l'autorité parentale, confrontés à des difficultés risquant de mettre en danger la santé, la sécurité, la moralité de ces mineurs ou de compromettre gravement leur éducation ou leur développement physique,</i>
<b>Finalité 2</b>	<i>Accueil et accompagnement des mineurs confiés au Département</i>
<b>Finalité 3</b>	<i>Accueil et accompagnement des mineurs suivis par la Maison départementale</i>
<b>Finalité 4</b>	<i>Pourvoir à l'ensemble des besoins des mineurs confiés au service et veiller à leur orientation, en collaboration avec leur famille ou leur représentant légal</i>
<b>Finalité 5</b>	<i>attribution d'aides sociales en lien avec l'aide sociale à l'enfance</i>
<b>Finalité 6</b>	<i>Accompagnement des jeunes majeurs, élaboration du contrat jeune majeur, suivi du versements d'allocations mensuelles</i>
<b>Finalité 7</b>	<i>Gestion des tiers dignes de confiance</i>
<b>Finalité 8</b>	<i>Gestion les demandes d'accès aux dossiers de l'aide sociale à l'enfance</i>
<b>Finalité 9</b>	<i>Assurer le suivi administratif de demandes de consultation des accès aux origines dans le cadre de l'Accouchement dans le Secret en lien avec le</i>
<b>Finalité 10</b>	<i>Mise en œuvre de l'observatoire départemental de protection de l'enfance</i>
<b>Base juridique du traitement</b>	Article 6 (1)e du RGPD – Exécution d'une mission de service public. Article L222-2 et L222-3 du CASF. Pour l'ONPE, loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance (articles L. 226-3 et suivants du code de l'action sociale et des familles), Articles L112-3 CASF, L221-1 CASF, L222-5 CASF (pour le contrat jeune majeur). L3211-1 CGCT (compétence générale); Article L312-1 I) 1°, L315-1 CASF. Pour les avis, L133-6 du CASF; Article R2324-33 CASF; 776 CPP; article D571-1 du CPP (pour les enfants confiés)
<b>Personnes concernées</b>	Bénéficiaires, usagers
<b>Catégories de données collectées</b>	Noms, prénoms, tél, adresse, adresse électronique, coordonnées bancaires, situation économique, données de famille etc.
<b>Sources des données</b>	Personnes concernées, Système Interne
<b>Durée de conservation des données</b>	Les données relatives à la demande sont conservées pendant la durée de <b>deux ans</b> . Elles sont ensuite conservées en archivage intermédiaire pendant 90 ans après la naissance de la personne avant d'être définitivement archivées. Les pièces d'identité sont immédiatement supprimées après vérification de l'identité de la personne. Les données relatives à l'ONPE sont conservées pendant <b>trois ans</b> . Pour le contrat jeune majeur, <b>dix ans</b> après la fin de la prise en charge puis archivage dans le dossier de suivi du jeune.
<b>Catégories des destinataires</b>	Agents habilités en charge du dispositif
<b>Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale</b>	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.
<b>Mesures techniques de sécurité</b>	
<b>Mesures organisationnelles</b>	Seuls les agents chargés de la gestion des dossiers ont accès aux dossiers dans le cadre strict de leur besoin d'en connaître
<b>Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données</b>	Le recueil des données est nécessaire pour l'attribution des aides
<b>Droit des personnes concernées</b>	Accès, rectification, limitation, opposition
<b>Outils concernés</b>	IODAS
<b>Date de mise à jour</b>	05/03/2024

# Dispositif mineurs non accompagnés (MNA)

<b>Responsable du traitement</b>	Département des Deux-Sèvres
<b>Coordonnées du responsable de traitement</b>	Mail Lucie Aubrac CS 58880 -79028 Niort Cedex Tel : 05 49 06 79 79
<b>Coordonnées du DPD/DPO</b>	Mail Lucie Aubrac CS 58880 -79028 Niort Cedex Tel : 05 17 18 81 93, dpo@deux-sevres.fr
<b>Service(s) gestionnaire(s) ou concerné(s)</b>	Mission accompagnement jeunes
<b>Finalités du traitement</b>	
<b>Finalité 1</b>	<b>Evaluation de l'âge des jeunes susceptibles de rentrer dans le dispositif mineurs non accompagnés (MNA)</b>
<b>Sous-finalité 1</b>	Enregistrer le jeune sur la liste des personnes à évaluer
<b>Sous-finalité 2</b>	Echanger les données utiles avec la préfecture (prise d'empreintes digitales du jeune par les services de la préfecture, envoi des documents remis par le
<b>Sous-finalité 3</b>	Evaluer l'âge du jeune (réalisé par plusieurs évaluateurs du département)
<b>Sous-finalité 4</b>	Prise de décision (déclaration de minorité ou refus) et notification de la
<b>Sous-finalité 5</b>	Répartition des jeunes reconnus mineurs dans les départements (par la
<b>Sous-finalité 6</b>	Réception de la liste des MNA à prendre en charge (liste de gestion transmise par la cellule nationale)
<b>Finalité 2</b>	<b>Accompagnement des mineurs non-accompagnés</b>
<b>Sous-finalité 1</b>	Accompagner les mineurs non accompagnés (MNA)
<b>Sous-finalité 2</b>	Accueillir les MNA (centres d'accueil)
<b>Sous-finalité 3</b>	Orienter les MNA (scolarité, aide à la prise d'indépendance, ...)
<b>Base juridique du traitement</b>	Article 6 (1)e du RGPD – Mission d'intérêt public Arrêté du 20 novembre 2019 pris en application de l'article R. 221-11 du CASF. Circulaire du 31 mai 2013, dispositif consacré par décret du 24 juin 2016.
<b>Personnes concernées</b>	Mineurs (Seuls les jeunes se déclarant mineurs relèvent de ce traitement)
<b>Catégories de données collectées</b>	Photo, Identité détaillée (date et pays de naissance) Données de famille, document d'identité si le jeune en a, données sociales (date d'entrée en France, parcours du jeune), données de santé (test osseux si décision du juge en ce sens)
<b>Sources des données</b>	Personnes concernées
<b>Durée de conservation des données</b>	Deux ans à compter du dernier contact avec le jeune puis archivage
<b>Catégories des destinataires</b>	Agents habilités en charge du dispositif, Tiers habilités, Préfecture, Autorité judiciaire, Cellule d'état @MNA
<b>Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale</b>	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.
<b>Mesures techniques de sécurité</b>	
<b>Mesures organisationnelles</b>	Seuls les agents chargés de la gestion des dossiers ont accès aux dossiers dans le cadre strict de leur besoin d'en connaître
<b>Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données</b>	Obligatoire
<b>Droit des personnes concernées</b>	Accès, rectification, limitation, opposition
<b>Outils concernés</b>	IODAS
<b>Date de mise à jour</b>	06/03/2024

## Informations préoccupantes

<b>Responsable du traitement</b>	Département des Deux-Sèvres
<b>Coordonnées du responsable de traitement</b>	Mail Lucie Aubrac CS 58880 -79028 Niort Cedex Tel : 05 49 06 79 79
<b>Coordonnées du DPD/DPO</b>	Mail Lucie Aubrac CS 58880 -79028 Niort Cedex Tel : 05 17 18 81 93, dpo@deux-sevres.fr
<b>Service(s) gestionnaire(s) ou concerné(s)</b>	ASE
<b>Finalités du traitement</b>	
<b>Finalité 1</b>	<i>Gérer le recueil, le traitement et l'évaluation des informations préoccupantes relatives à l'enfance en danger sous forme nominative</i>
<b>Finalité 2</b>	<i>Signalement à l'autorité judiciaire</i>
<b>Finalité 3</b>	<i>Effectuer des statistiques</i>
<b>Base juridique du traitement</b>	Article 6 (1)c du RGPD – Obligation légale. Article L226-3 du CASF
<b>Personnes concernées</b>	Bénéficiaires, usagers
<b>Catégories de données collectées</b>	Noms, prénoms, données de famille, données de santé, situation de handicap
<b>Sources des données</b>	Personnes concernées, Système Interne, élus
<b>Durée de conservation des données</b>	20 ans / après majorité du dernier enfant de la fratrie puis archivage pour les IP avérées (conservation de 2 ans pour les IP sans suite).
<b>Catégories des destinataires</b>	Agents habilités en charge du dispositif, juridictions
<b>Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale</b>	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.
<b>Mesures techniques de sécurité</b>	
<b>Mesures organisationnelles</b>	Seuls les agents chargés de la gestion des dossiers ont accès aux dossiers dans le cadre strict de leur besoin d'en connaître
<b>Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données</b>	Obligatoire
<b>Droit des personnes concernées</b>	Accès, rectification, limitation
<b>Outils concernés</b>	IODAS
<b>Date de mise à jour</b>	05/03/2024

# Action sociale généraliste

<b>Responsable du traitement</b>	Département des Deux-Sèvres
<b>Coordonnées du responsable de traitement</b>	Mail Lucie Aubrac CS 58880 -79028 Niort Cedex Tel : 05 49 06 79 79
<b>Coordonnées du DPD/DPO</b>	Mail Lucie Aubrac CS 58880 -79028 Niort Cedex Tel : 05 17 18 81 93, dpo@deux-sevres.fr
<b>Service(s) gestionnaire(s) ou concerné(s)</b>	ASG (en cours de réorganisation PDS)
<b>Finalités du traitement</b>	
<b>Finalité 1</b>	<i>Accueil, orientation et suivi des usagers de l'action sociale généraliste</i>
<b>Finalité 2</b>	<i>Suivre les interventions des services du conseil départemental auprès des demandeurs et des bénéficiaires : gestion des réunions, entretiens, rendez vous, interventions auprès des usagers ou des services les accompagnant</i>
<b>Finalité 3</b>	<i>Attribution d'aides sociales au titre de l'action sociale généraliste aux bénéficiaires ou aux services, établissements et prestataires intervenant à leur profit ; récupération des ressources auprès des bénéficiaires et le cas échéant des obligés</i>
<b>Sous-finalité 1</b>	<i>Aide Sociale à l'hébergement : Hébergement en établissement, mise en œuvre de l'obligation alimentaire</i>
<b>Sous-finalité 2</b>	<i>Aide sociale à domicile : Allocation pour placement familial, Prestation services ménagers, portage de repas, Foyer restaurant</i>
<b>Finalité 4</b>	<i>Evaluer leurs ressources et, dans le cas de l'aide sociale à l'hébergement, celles de leurs obligés alimentaires, en vue du calcul de leurs droits à l'allocation concernée</i>
<b>Finalité 5</b>	<i>Réaliser le contrôle de l'utilisation des prestations</i>
<b>Finalité 6</b>	<i>Améliorer les échanges avec d'autres conseils départementaux et autres collectivités, d'autres institutions, les établissements et services sociaux et médico sociaux, les juridictions concernées ou d'autres acteurs (notaires par exemple) nécessaires à l'appréciation des droits des demandeurs et bénéficiaires</i>
<b>Finalité 7</b>	<i>Utiliser des informations nécessaires au suivi et au traitement des procédures amiables, recours gracieux et actions contentieuses</i>
<b>Finalité 8</b>	<i>Produire des statistiques</i>
<b>Base juridique du traitement</b>	Article 6 (1)c du RGPD – Obligation légale Décret n°2017-880 du 9 mai 2017 autorisant les traitements de données à caractère personnel destinés à la mise en œuvre de l'allocation personnalisée d'autonomie et de l'aide sociale à l'hébergement
<b>Personnes concernées</b>	Usagers
<b>Catégories de données collectées</b>	POUR LE BENEFICIAIRE: Identité de base (civilité, nom, prénom), Identité détaillée (nationalité, date et lieu de naissance), Données de famille (régime matrimonial ou afférent PACS, nom et coordonnées de la famille ou des proches), coordonnées personnelles (adresse, numéro de téléphone, email), ressources et situation économiques (revenus, prestations, allocations, crédits, cautions, garanties, hypothèques, impôts, conditions de vie matérielle), NIR POUR LA FAMILLE OU PROCHES (obligés alimentaires du bénéficiaire): Identité de base (civilité, nom, prénom), Identité détaillée (nationalité, date et lieu de naissance), Données de famille (régime matrimonial ou afférent PACS, nom et coordonnées de la famille ou des proches), coordonnées personnelles (adresse, numéro de téléphone, email), ressources et situation économiques (revenus, prestations, allocations, crédits, cautions, garanties, hypothèques, impôts, conditions de vie matérielle)
<b>Sources des données</b>	Personnes concernées
<b>Durée de conservation des données</b>	<b>Dix ans</b>
<b>Catégories des destinataires</b>	Agents habilités en charge du dispositif
<b>Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale</b>	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.
<b>Mesures organisationnelles</b>	Seuls les agents chargés de la gestion des dossiers y ont accès
<b>Droit des personnes concernées</b>	Accès, rectification, limitation
<b>Outils concernés</b>	IODAS
<b>Date de mise à jour</b>	21/06/2024

## Allocation personnalisée d'autonomie (APA)

<b>Responsable du traitement</b>	Département des Deux-Sèvres
<b>Coordonnées du responsable de traitement</b>	Mail Lucie Aubrac CS 58880 -79028 Niort Cedex Tel : 05 49 06 79 79
<b>Coordonnées du DPD/DPO</b>	Mail Lucie Aubrac CS 58880 -79028 Niort Cedex Tel : 05 17 18 81 93, dpo@deux-sevres.fr
<b>Service(s) gestionnaire(s) ou concerné(s)</b>	Service des établissements et des services autonomie
<b>Finalités du traitement</b>	
<b>Finalité 1</b>	Instruire les dossiers des usagers sollicitant l'APA
<b>Finalité 2</b>	Evaluer la situation et les besoins des personnes âgées, ainsi que, le cas échéant, de leurs proches aidants, en vue de déterminer leur degré de perte d'autonomie et leurs ressources
<b>Finalité 3</b>	Elaborer et communiquer le plan d'aide pour le maintien à domicile, l'accueil en établissement ou en famille d'accueil
<b>Finalité 4</b>	Suivre les interventions des services du conseil départemental auprès des demandeurs et des bénéficiaires
<b>Finalité 5</b>	Faciliter les échanges avec d'autres conseils départementaux ou d'autres institutions, les établissements et services sociaux et médico-sociaux, les juridictions nécessaires à l'appréciation des droits des demandeurs et bénéficiaires
<b>Finalité 6</b>	Contrôler l'effectivité de l'aide et calculer les sommes à verser
<b>Finalité 7</b>	Utiliser les informations nécessaires au suivi et au traitement des procédures amiables, recours gracieux et actions contentieuses
<b>Finalité 8</b>	Améliorer le parcours de santé des bénéficiaires de l'APA
<b>Finalité 9</b>	Produire des statistiques
<b>Base juridique du traitement</b>	Article 6 (1)c du RGPD – Obligation légale (Articles R232-1 à R232-61 du CASF)
<b>Personnes concernées</b>	Usagers
<b>Catégories de données collectées</b>	Identité de base (civilité, nom, prénom), Identité détaillée (nationalité, date et lieu de naissance), documents d'identité (copie de la pièce d'identité, Données de famille (régime matrimonial ou afférent PACS, nom et coordonnées de la famille ou des proches), coordonnées personnelles (adresse, numéro de téléphone, email), données bancaires, ressources et situation économiques (revenus, prestations, allocations, crédits, cautions, garanties, hypothèques, impôts, conditions de vie matérielle), Données sociales (accompagnement social, appréciation des difficultés sociales des personnes, demande ou suivi de prestations sociales, difficultés financières), données de santé complètes, NIR
<b>Sources des données</b>	Personnes concernées
<b>Durée de conservation des données</b>	<b>Six ans (Article R232-46 du CASF)</b> après la cessation de son droit à la prestation, ou après l'intervention d'une décision définitive en cas de contentieux.
<b>Catégories des destinataires</b>	Agents habilités en charge du dispositif
<b>Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale</b>	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.
<b>Mesures techniques de sécurité</b>	
<b>Mesures organisationnelles</b>	Seuls les agents chargés de la gestion des dossiers y ont accès dans le cadre strict de leur besoin à en connaître
<b>Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données</b>	Obligatoire
<b>Droit des personnes concernées</b>	Accès, rectification, limitation
<b>Outils concernés</b>	IODAS
<b>Date de mise à jour</b>	21/06/2024

# Prestation de Compensation du Handicap (PCH): versement de la prestation

<b>Responsable du traitement</b>	Département des Deux-Sèvres
<b>Coordonnées du responsable de traitement</b>	Mail Lucie Aubrac CS 58880 -79028 Niort Cedex Tel : 05 49 06 79 79
<b>Coordonnées du DPD/DPO</b>	Mail Lucie Aubrac CS 58880 -79028 Niort Cedex Tel : 05 17 18 81 93, dpo@deux-sevres.fr
<b>Service(s) gestionnaire(s) ou concerné(s)</b>	Service administratif et budgétaire
<b>Finalités du traitement</b>	
<b>Finalité 1</b>	Versement de la prestation de compensation du handicap
<b>Finalité 2</b>	Contrôle de l'effectivité
<b>Finalité 3</b>	Contrôle pour éviter les indus (lorsque le bénéficiaire de la prestation de compensation dispose d'un droit ouvert de même nature au titre d'un régime de sécurité sociale, les sommes versées à ce titre viennent en déduction du montant de la prestation).
<b>Finalité 4</b>	production des statistiques
<b>Base juridique du traitement</b>	Article 6 (1)c du RGPD – Obligation légale (CASF : article L245-1 à L245-14 CASF (PCH) et art R146-26 et suivants; Loi du 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées; CDAPH : articles L241-5 CASF et suivants, articles R241-24 )
<b>Personnes concernées</b>	Usagers
<b>Catégories de données collectées</b>	Identité de base (civilité, nom, prénom), Identité détaillée (nationalité, date et lieu de naissance), référence d'identité (numéro, date, lieu et autorité de délivrance de titre d'identité), copie de la pièce d'identité, Données de famille (régime matrimonial ou afférent PACS, nom et coordonnées de la famille ou des proches), coordonnées personnelles (adresse, numéro de téléphone, email), ressources et situation économiques (revenus, prestations, allocations, crédits, cautions, garanties, hypothèques, impôts, conditions de vie matérielle), Données sociales (accompagnement social, appréciation des difficultés sociales des personnes, demande ou suivi de prestations sociales, difficultés financières), éléments de rapport sur la situation, données de santé complètes, données bancaires, NIR
<b>Sources des données</b>	Personnes concernées
<b>Durée de conservation des données</b>	<b>Dix ans</b>
<b>Catégories des destinataires</b>	Les personnes participant à la prise en charge, partenaire conventionné (Personne 3P)
<b>Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale</b>	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.
<b>Mesures techniques de sécurité</b>	
<b>Mesures organisationnelles</b>	Seuls les agents chargés de la gestion des dossiers y ont accès dans le cadre strict de leur besoin à en connaître
<b>Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données</b>	Obligatoire
<b>Droit des personnes concernées</b>	Accès, rectification, limitation
<b>Outils concernés</b>	IODAS
<b>Date de mise à jour</b>	21/06/2024

## Revenu de solidarité active (RSA)

<b>Responsable du traitement</b>	Département des Deux-Sèvres
<b>Coordonnées du responsable de traitement</b>	Mail Lucie Aubrac CS 58880 -79028 Niort Cedex Tel : 05 49 06 79 79
<b>Coordonnées du DPD/DPO</b>	Mail Lucie Aubrac CS 58880 -79028 Niort Cedex Tel : 05 17 18 81 93, dpo@deux-sevres.fr
<b>Service(s) gestionnaire(s) ou concerné(s)</b>	Service insertion sociale et professionnelle
<b>Finalités du traitement</b>	
<b>Finalité 1</b>	<i>Instruction des demandes RSA et gestion des échanges de données avec la CAF et la MSA</i>
<b>Finalité 2</b>	<i>Orientation, accompagnement et contrôle des personnes bénéficiaires du RSA</i>
<b>Finalité 3</b>	<i>Demande et suivi des contrôles RSA effectués par la CAF et la MSA</i>
<b>Finalité 4</b>	<i>Vérification des conditions d'accès et évaluation des ressources des travailleurs indépendants demandant à bénéficier du RSA</i>
<b>Finalité 5</b>	<i>Gestion du contrat d'engagements réciproques</i>
<b>Finalité 6</b>	<i>Produire des statistiques</i>
<b>Base juridique du traitement</b>	Article 6 (1)c du RGPD – Obligation légale Article L262-1 et suivants du Code de l'action sociale et des familles/ Article R262-18 et suivants du CASF (pour les travailleurs indépendants)
<b>Personnes concernées</b>	Usagers
<b>Catégories de données collectées</b>	Identité détaillée (nom, prénom, date de naissance, âge, numéro France Travail, date d'ouverture de droits, numéro CAF/MSA), données de famille (nombres d'enfants, date de naissance des enfants, nom et prénom des personnes dans le foyer soumises aux droits et devoirs RSA, données d'activités du conjoint), coordonnées personnelles (adresse postale, numéro de téléphone, adresse mail), ressources et situation économique (notamment pour les travailleurs indépendants), ressources liées à l'handicap (AAH), éléments de rémunération (chômage indemnisé par exemple), documents comptables et fiscaux (avis d'imposition), NIR
<b>Sources des données</b>	Personnes concernées, CAF, MSA
<b>Durée de conservation des données</b>	<b>Cinq ans</b> pour les dossiers individuels (y compris pour les travailleurs indépendants), <b>Dix ans</b> pour les conventions et pour les rapports d'enquête en matière de fraude
<b>Catégories des destinataires</b>	Agents habilités en charge du dispositif, CAF, MSA
<b>Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale</b>	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.
<b>Mesures techniques de sécurité</b>	
<b>Mesures organisationnelles</b>	Seuls les agents chargés de la gestion des dossiers y ont accès dans le cadre strict de leur besoin d'en connaître
<b>Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données</b>	Obligatoire
<b>Droit des personnes concernées</b>	Accès, rectification, limitation
<b>Outils concernés</b>	IODAS CDAP (Portail de la CAF), DUDE (Portail FT), Portail MSA et autres pour les travailleurs indépendants (pappers, societe.com, infogreffe, INPI etc.)
<b>Date de mise à jour</b>	18/06/2024

## Fonds d'aide aux jeunes (FAJ)

<b>Responsable du traitement</b>	Département des Deux-Sèvres
<b>Coordonnées du responsable de traitement</b>	Mail Lucie Aubrac CS 58880 -79028 Niort Cedex Tel : 05 49 06 79 79
<b>Coordonnées du DPD/DPO</b>	Mail Lucie Aubrac CS 58880 -79028 Niort Cedex Tel : 05 17 18 81 93, dpo@deux-sevres.fr
<b>Service(s) gestionnaire(s) ou concerné(s)</b>	Service insertion sociale et professionnelle
<b>Finalités du traitement</b>	
<b>Finalité 1</b>	<i>Instruction des demandes d'aides</i>
<b>Finalité 2</b>	<i>Allocation des aides aux jeunes en difficulté et éligibles au FAJ</i>
<b>Finalité 3</b>	<i>Gestion du fonds d'aide aux jeunes</i>
<b>Finalité 4</b>	<i>Production de statistiques</i>
<b>Base juridique du traitement</b>	Article 6 (1)e du RGPD – Exécution d'une mission d'intérêt public
<b>Personnes concernées</b>	Usagers
<b>Catégories de données collectées</b>	Identité détaillée, coordonnées personnelles, coordonnées bancaires, données de famille, ressources et situation économique, situation professionnelle, éléments de rémunération, RIB (pour les montants supérieurs à 100€)
<b>Sources des données</b>	Personnes concernées
<b>Durée de conservation des données</b>	<b>Dix ans</b> à partir de la fin de l'enregistrement
<b>Catégories des destinataires</b>	Agents habilités en charge du dispositif, membres de la Commission consultative
<b>Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale</b>	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.
<b>Mesures techniques de sécurité</b>	
<b>Mesures organisationnelles</b>	Seuls les agents chargés de la gestion des dossiers y ont accès dans le cadre strict de leur besoin à en connaître
<b>Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données</b>	Obligatoire
<b>Droit des personnes concernées</b>	Accès, rectification, limitation
<b>Outils concernés</b>	IODAS
<b>Date de mise à jour</b>	14/05/2024

## Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL)

<b>Responsable du traitement</b>	Département des Deux-Sèvres
<b>Coordonnées du responsable de traitement</b>	Mail Lucie Aubrac CS 58880 -79028 Niort Cedex Tel : 05 49 06 79 79
<b>Coordonnées du DPD/DPO</b>	Mail Lucie Aubrac CS 58880 -79028 Niort Cedex Tel : 05 17 18 81 93, dpo@deux-sevres.fr
<b>Service(s) gestionnaire(s) ou concerné(s)</b>	Service habitat-logement / Fond Solidarité Logement FSL
<b>Finalités du traitement</b>	
<b>Finalité 1</b>	Attribuer des aides financières lié au logement (eau, énergie, impayé de loyer, accès, téléphone) à des ménages
<b>Finalité 2</b>	Instruire les dossiers de demande d'aide (accord ou rejet)
<b>Finalité 3</b>	Gestion de l'accompagnement social liée au logement (ASLL)
<b>Sous-finalité 1</b>	Aider les personnes à partir de leurs capacités à construire et mettre en œuvre un projet de logement durable
<b>Sous-finalité 2</b>	Instruire et évaluer les dossiers de demande d'accompagnement
<b>Finalité 3</b>	Produire des statistiques
<b>Base juridique du traitement</b>	Article 6 (1)c du RGPD – Obligation légale Décret n°2005-212 du 2 mars 2005 relatif aux fonds de solidarité pour le logement. Article 6 du décret n°2014-274 du 27 février 2014 (pour le transfert de la liste des personnes en difficulté de paiement pour l'électricité au Département)
<b>Personnes concernées</b>	Usagers
<b>Catégories de données collectées</b>	Nom, prénom, âge, situation professionnelle, adresse, nombre d'enfants ou d'adultes à charge, ressources, charges, montant des dettes (loyers), le nom du bailleur, date d'entrée dans les lieux, l'APL, le type de logement et le montant du loyer, champs libre (rapport social), numéro CAF, dossier de surendettement
<b>Sources des données</b>	Personnes concernées, Travailleurs sociaux
<b>Durée de conservation des données</b>	<b>Dix ans</b>
<b>Catégories des destinataires</b>	Agents habilités en charge du dispositif, personnes représentées lors des commissions dérogatoires
<b>Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale</b>	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.
<b>Mesures techniques de sécurité</b>	
<b>Mesures organisationnelles</b>	Seuls les agents chargés de la gestion des dossiers y ont accès dans le cadre strict de leur besoin à en connaître
<b>Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données</b>	Obligatoire
<b>Droit des personnes concernées</b>	Accès, rectification, limitation
<b>Outils concernés</b>	IODAS, BO, CAF PARTENAIRES, TOUS PORTAILS PARTENAIRES PERTINENTS (EDF /ENGIE)
<b>Date de mise à jour</b>	02/07/2024

# Gestion des assistants maternels

<b>Responsable du traitement</b>	Département des Deux-Sèvres
<b>Coordonnées du responsable de traitement</b>	Mail Lucie Aubrac CS 58880 -79028 Niort Cedex Tel : 05 49 06 79 79
<b>Coordonnées du DPD/DPO</b>	Mail Lucie Aubrac CS 58880 -79028 Niort Cedex Tel : 05 17 18 81 93, dpo@deux-sevres.fr
<b>Service(s) gestionnaire(s) ou concerné(s)</b>	Protection maternelle et infantile
<b>Finalités du traitement</b>	
<b>Finalité 1</b>	<b>Gestion des agréments des assistants maternels</b>
<b>Sous-finalité 1</b>	Suivi et instruction des demandes d'agrément
<b>Sous-finalité 2</b>	Instruire les demandes d'extension de capacité d'accueil
<b>Sous-finalité 3</b>	Suivre les changements de condition d'accueil
<b>Sous-finalité 4</b>	Suivre l'activité de l'assistant maternel (l'ASSMAT transmet une fiche de liaison avec les enfants gardés)
<b>Sous-finalité 5</b>	Renouveler les agréments
<b>Sous-finalité 6</b>	Gérer le précontentieux (passage en CCPD, décision de retrait ou de restitution)
<b>Sous-finalité 7</b>	Gérer les procédures de restriction d'agrément, de non renouvellement ou de retrait d'agrément
<b>Sous-finalité 8</b>	Gérer la formation des ASSMAT
<b>Finalité 3</b>	<b>Produire des statistiques</b>
<b>Base juridique du traitement</b>	Article 6 (1)c du RGPD – Obligation légale Code de l'action sociale et des familles (Article L421-1 et suivants; R 421-1 et suivants)
<b>Personnes concernées</b>	Bénéficiaires ou usagers, Famille, proches, ASSMAT, les personnes vivant au domicile, les enfants accueillis et leurs RL
<b>Catégories de données collectées</b>	Données d'identité, données de famille et de personnes vivant au domicile, évaluation psy, suivi infirmière, historique de formation, données professionnelles, B2 pour les personnes majeures vivant au domicile, Contrôle du fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles (FIJAIS) des majeurs et mineurs de plus de 13 ans vivant au domicile de l'assistant familial ou de l'assistant maternel lors de sa demande d'agrément.
<b>Sources des données</b>	Personnes concernées, DGFIP
<b>Durée de conservation des données</b>	<b>Six ans</b> après le dernier agrément (3 ans pour les dossiers refusés) + Archivage (destruction des dossiers refusés)
<b>Catégories des destinataires</b>	Agents habilités en charge du dispositif, Parents, mairie, CAF, MSA, RAM, pôle emploi, membres CCPD, autres Dpt dans le cadre d'un déménagement, PAGEEMPLOI (URSAF) l'employeur en cas de suspension ou retrait d'agrément, mairies
<b>Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale</b>	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.
<b>Mesures techniques de sécurité</b>	
<b>Mesures organisationnelles</b>	Seuls les agents chargés de la gestion des dossiers ont accès aux dossiers dans le cadre strict de leur besoin d'en connaître
<b>Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données</b>	Obligatoire
<b>Droit des personnes concernées</b>	Accès, rectification, limitation
<b>Outils concernés</b>	IODAS
<b>Date de mise à jour</b>	14/03/2024

## Gestion des assistants familiaux

<b>Responsable du traitement</b>	Département des Deux-Sèvres
<b>Coordonnées du responsable de traitement</b>	Mail Lucie Aubrac CS 58880 -79028 Niort Cedex Tel : 05 49 06 79 79
<b>Coordonnées du DPD/DPO</b>	Mail Lucie Aubrac CS 58880 -79028 Niort Cedex Tel : 05 17 18 81 93, dpo@deux-sevres.fr
<b>Service(s) gestionnaire(s) ou concerné(s)</b>	Service des dispositifs d'accueil
<b>Finalités du traitement</b>	
<b>Finalité 1</b>	<b>Gestion des agréments des assistants familiaux</b>
<b>Sous-finalité 1</b>	Suivi et instruction des demandes d'agrément
<b>Sous-finalité 2</b>	Instruire les demandes d'extension de capacité d'accueil
<b>Sous-finalité 3</b>	Suivre les changements de conditions d'accueil
<b>Sous-finalité 4</b>	Suivre l'activité de l'assistant familial
<b>Sous-finalité 5</b>	Renouveler les agréments
<b>Sous-finalité 6</b>	Gérer le précontentieux (passage en CCPD, décision de retrait ou de restitution des agréments)
<b>Sous-finalité 7</b>	Gérer les procédures de restriction d'agrément, de non renouvellement ou de retrait d'agrément
<b>Sous-finalité 8</b>	Gérer la formation des ASSFAM
<b>Finalité 2</b>	<b>Gérer les aspects ressources humaines des assistants familiaux sous contrat (aspect financier, paie...)</b>
<b>Finalité 3</b>	<b>Produire des statistiques</b>
<b>Base juridique du traitement</b>	Article 6 (1)b du RGPD – Obligation légale et Contrat et Obligation légale: Code de l'action sociale et des familles (Article L421-1 et suivants; R 421-1 et suivants)
<b>Personnes concernées</b>	
<b>Catégories de données collectées</b>	Données d'identité, données de famille et de personnes vivant au domicile, évaluation psy, suivi infirmière, historique de formation, données professionnelles, B2 pour les personnes majeures vivant au domicile, Contrôle du fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles (FIJAIS) des majeurs et mineurs de plus de 13 ans vivant au domicile de l'assistant familial ou de l'assistant maternel lors de sa demande d'agrément.
<b>Sources des données</b>	Personnes concernées
<b>Durée de conservation des données</b>	Cent ans / jusqu'aux quatre-vingt cinq ans de la personne concernée
<b>Catégories des destinataires</b>	Agents habilités en charge du dispositif, Responsables hiérarchiques
<b>Transferts de données vers un pays tiers à l'Union européenne ou vers une organisation internationale</b>	Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.
<b>Mesures techniques de sécurité</b>	
<b>Mesures organisationnelles</b>	Seuls les agents chargés de la gestion des dossiers ont accès aux dossiers dans le cadre strict de leur besoin d'en connaître
<b>Caractère obligatoire ou facultatif du recueil des données</b>	Obligatoire
<b>Droit des personnes concernées</b>	Accès, rectification, effacement, limitation
<b>Outils concernés</b>	IODAS
<b>Date de mise à jour</b>	14/03/2024